

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 février 2007

AUJOURD'HUI vingt trois février deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 février 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Patricia GUILHOT, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Franck ROLLE, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Odile VIGNAL, Yves CARROY, Jean-Yves FAFOURNOUX, Catherine GUELON-NEYRIAL, Jean MAISONNET, Christine PERRET

Excusé(e)s :

Gilles-Jean PORTEJOIE, Nicole DUMAS, Paule OUDOT

Absent(e)s :

Fatiha AMARA

Secrétaire :

Paula RIBEIRO

DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DE L'ANRU ET DES AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS

Dans le cadre de l'ingénierie de l'Opération de Rénovation Urbaine, il est nécessaire de lancer ainsi que la convention pluri-partenaire signée en mai 2006 le prévoit, une mission d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la mise en œuvre des différents projets suivis par la Ville.

Dans le cadre de l'objectif de promotion de la qualité urbaine des actions et projets réalisés inscrits dans cette même convention pluri-partenaire, la Ville doit confier à un prestataire à désigner une mission dite AMO Qualité Urbaine (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la Qualité Urbaine des actions sous maîtrise d'ouvrage Ville du dossier ANRU de l'agglomération clermontoise).

Cette prestation a pour but de définir des critères objectifs permettant de vérifier que les projets élaborés par les services de la Ville respectent bien l'objectif de qualité urbaine et de fournir à la Collectivité une assistance pour le respect de cet objectif en phase conception des opérations ainsi que lors des revues de projets organisées par l'Agence ou sa représentation locale.

Le 23 septembre 2005, le Conseil Municipal a délibéré pour lancer les études nécessaires à l'élaboration d'un plan de référence pour le quartier de Champratel ; aujourd'hui, il convient de décider que la réalisation de ce plan est confié à Passager des Villes qui va engager une phase opérationnelle tout d'abord sous la forme d'études. Les crédits nécessaires sont prévus au budget (AMO, ...)

La nouvelle phase consiste à affiner le scénario de ré-urbanisation proposé dans l'ensemble de ces différentes composantes et à élaborer un cahier des préconisations urbaines, architecturales et environnementales à respecter par l'ensemble des futurs constructeurs. A l'issue de cette phase sera également confiée à Passager des Villes une mission de maîtrise d'œuvre de conception des espaces publics tels que résultants de la phase d'étude et d'urbaniste conseil.

Par ailleurs, selon les conclusions de l'étude sur le quartier Saint-Jacques, il s'avère opportun d'avancer, au 2^{ème} semestre 2007, l'opération de requalification de la rue Alexandre Ribot et de la rue Montcalm, opération initialement prévue en 2008, et qui doit se réaliser en liaison avec l'opération de résidentialisation de Logidôme sur Saint Jacques III.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- de donner votre accord sur ces projets,
- d'approuver les plans de financement joints en annexe,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, en temps utile, auprès de l'ANRU et des partenaires financiers les subventions prévues dans la convention générale.

ANNEXE

Dossier ANRU

Plan de financement prévisionnel des opérations 2007-2008
en maîtrise d'ouvrage Ville.

Désignation de l'opération	Coût prévisionnel HT en €	Subvention demandée à l'ANRU	Subvention demandée à la CDC	Part Ville
Ingénierie Mission AMO	410 953,00 € HT	245 750,00 € soit 50 % du montant TTC	98 300,00 € soit 20 %	147 450,00 € soit 30 %
Aménagements requalification de la rue Alexandre Ribot et de la rue Montcalm à Saint-Jacques	1 003 344,00€ HT	250 836,00 € soit 25 % du montant HT		752 508,00 € soit 75 %

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 février 2007

Le Maire,